

OPERA NATIONAL DE PARIS. En 2016, l'impact des grèves à l'Opéra de Paris produit déjà des pertes de 2 millions d'euros

Environ 2 millions d'euros de pertes pour l'Opéra national de Paris en 2016. En 2016, le bilan de l'Opéra national de Paris sera difficile : les grèves produisent un déficit inquiétant de l'Institution parisienne,



l'une des plus subventionnées du pays. Dans une lettre adressée aux collaborateurs, datée de fin mai 2016, le directeur Stéphane Lissner tire la sonnette d'alarme, soulignant les conséquences budgétaires des mouvements sociaux décidés pour manifester contre la loi Travail, mais aussi les risques que cela entraîne pour la sécurité des équipes artistiques, sans omettre les troubles et dysfonctionnement qui gênent considérablement la préparation sereine des artistes pour la réussite des productions programmées (une prégénérale annulée est une séance de travail empêchée)... Madame Butterfly, Platée, Iolanta, comme l'avant-première de Rigoletto (destiné aux jeunes publics), l'Orfeo de Monteverdi présenté par l'Académie de l'Opéra... ont souffert d'annulations, au total 8 spectacles ont du être suspendus depuis le début 2016. Les pertes de billetterie s'élèvent déjà autour de 1, 4 millions d'euros, sans compter les pertes annexes, au détriment de l'activité commerciale habituellement constatée pendant les soirs de représentations (bars, programmes, boutiques...), sans compter les conséquences sur les

soirées liées aux actions de mécénat, sans omettre non plus le doute que la situation fait peser sur les acheteurs de billets pour les spectacles à venir : le spectacle aura-t-il bien lieu ?

OPERA NATIONAL DE PARIS. En 2016, l'impact des grèves à l'Opéra de Paris produit déjà des pertes de 2 millions d'euros

Stéphane Lissner ajoute : « *Enfin, je me dois de vous dire que la fragilisation de l'équilibre économique de notre établissement en 2016 aura des conséquences sur notre capacité à investir au cours des prochaines années. De nombreux projets touchant la modernisation de nos théâtres et l'amélioration de la sécurité pourraient être rendus impossibles* ». **Et plus loin, comme conclusion** : « *Le droit de grève est un droit constitutionnel. C'est aussi pour cela que la direction a toujours maintenu le dialogue avec les organisations syndicales et qu'elle est prête à rechercher d'autres modes d'expression des salariés que la fermeture du théâtre* ». Objectivement, les pertes ainsi constatées empêcheront une partie des travaux d'amélioration technique des équipements et d'autres chantiers liés à la sécurité. Dont Acte.



RÉSERVEZ. Le meilleur moyen pour soutenir le travail artistique des équipes de l'Opéra national de Paris est de maintenir le taux d'achat de billet coûte que coûte malgré les risques d'annulation dans le climat social tendu que nous connaissons ... **Consultez régulièrement le site de l'Opéra national de Paris** pour connaître en temps réel l'état des spectacles maintenus... A l'affiche actuellement :

LE ROI LEAR d'Aribert Reimann à l'Opéra Bastille, jusqu'au 12 juin 2016

GISELLE au Palais Garnier, jusqu'au 14 juin 2016

LA TRAVIATA jusqu'au 29 juin 2016